

MALI

1918 Malikilé

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 16 AVRIL 2026

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Coopération sino-malienne : L'Ambassadeur Li Xiang impulse une nouvelle dynamique au service du système de santé



Lutte contre la cybercriminalité au Mali : Un bilan 2025 marqué par des avancées et des défis persistants



Affaire Youssouf Sissoko : La Cour d'appel de Bamako met sa décision en délibéré au 20 avril

Sommaire







UNE /	Coopération sino-malienne : L'Ambassadeur Li Xiang impulse une nouvelle dynamique au service du système de santé	**P 03**
BRÈVES /	Unité, paix et réconciliation : Les leaders religieux maliens mobilisés pour un grand rassemblement à Bamako	**P 09**
	Renforcement des relations Mali–Cameroun : Cap sur une coopération plus active et structurée	**P 09**
	Opération Dougoukoloko : Les Forces Armées Maliennes intensifient la lutte contre le terrorisme	**P 10**
	Renforcement des relations Mali–Cameroun : Cap sur une coopération plus active et structurée	**P 11**
ACTUALITÉ /	Lutte contre la cybercriminalité au Mali : Un bilan 2025 marqué par des avancées et des défis persistants	**P 12**
	Affaire Youssouf Sissoko : La Cour d'appel de Bamako met sa décision en délibéré au 20 avril	**P 14**
POLITIQUE /	Ouverture de la session d'avril du CNT : 32 textes à l'ordre du jour dans un contexte de transition	**P 17**
	Bamako : Un atelier national pour renforcer la gouvernance des mutuelles sociales dans l'espace UEMOA	**P 19**
CULTURE & SOCIETÉ /	Orange Mali accusé de pratiques préjudiciables : La polémique enfle autour de la validité des crédits téléphoniques	**P 22**
INTERNATIONAL /	Donald Trump menace l'Iran : Vers une escalade militaire et un blocus aux conséquences mondiales	**P 25**
	Présidentielle au Bénin : Paul Hounkpè reconnaît l'avance du duo Romuald Wadagni Talata	**P 27**
	Économie chinoise : Un premier trimestre rassurant	**P 28**
SPORT /	CAN U17 2026 : Le Mali dans un groupe relevé avec l'Angola, la Tanzanie et le Mozambique	**P 31**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur [002] Immeuble Baye Niass – Faladié Bamako – Mali
Email : amplkile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Saw
- **Rédacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Saw, Karamoko B. Kelta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wago, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

Coopération sino-malienne : L'Ambassadeur Li Xiang impulse une nouvelle dynamique au service du système de santé



La salle de conférence de l'Hôpital du Mali a servi de cadre, le lundi 13 avril 2026, au lancement officiel d'une série de Séminaires d'Échanges Académiques Sino-Maliens, consacrés aux domaines sanitaire et culturel. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la coopération historique entre la République du Mali et la République populaire de Chine, illustrant une fois de plus la solidité d'un partenariat fondé sur la solidarité et le développement mutuel.

Au cœur de cette cérémonie, la présence de Son Excellence Monsieur Li Xiang, ambassadeur de Chine au Mali, a marqué les esprits par la portée de son engagement et la clarté de sa vision. À travers son intervention, le diplomate chinois a réaffirmé la volonté de son pays d'accompagner durablement le Mali dans le renforcement de son système de santé, en mettant l'accent sur le transfert de compétences, l'innovation technologique et l'échange d'expertises.

Fruit de plusieurs décennies de coopération bilatérale, l'Hôpital du Mali constitue aujourd'hui un symbole fort de cette collaboration. Depuis 1968, les missions médicales chinoises ont joué un rôle déterminant dans la consolidation des capacités sanitaires du pays, notamment à travers la formation du personnel médical et l'introduction de technologies modernes. Cette contribution continue d'avoir



un impact tangible sur la qualité des soins offerts aux populations.

Lors de la cérémonie, la Directrice générale de l'Hôpital du Mali a exprimé sa profonde reconnaissance envers la Chine pour son appui constant. Elle a toutefois souligné la nécessité de renforcer davantage les équipements de pointe et les formations spécialisées afin de répondre aux défis croissants du secteur de la santé.

En réponse, l'ambassadeur Li Xiang a non seulement salué le dévouement des experts médicaux chinois présents au Mali, mais il a également posé un acte fort en annonçant un don de 15 millions de francs CFA. Ce financement, destiné à l'acquisition d'équipements de chirurgie mini-invasive, témoigne d'un leadership concret et orienté vers des résultats mesurables. Grâce à cet appui, l'Hôpital du Mali pourra améliorer significativement ses capacités techniques, en offrant des interventions plus précises et moins invasives, au bénéfice direct des patients.

Au-delà de cet appui matériel, le diplomate chinois a inscrit cette initiative dans un cadre plus large, celui de la coopération sino-africaine. Il a rappelé que l'année 2026 est dédiée aux échanges humains et culturels entre la Chine et l'Afrique, avec près de 600 initiatives prévues dans des secteurs clés tels que la santé, l'éducation et la jeunesse. Une ambition qui illustre la profondeur stratégique du partenariat entre la Chine et les pays africains.

Représentant le Ministre de la Santé et du Développement social, M. Dounanké Diarra a salué la constance et l'efficacité de cette coopération, tout en assurant que les ressources mises à disposition seront utilisées de manière optimale pour atteindre les objectifs de modernisation du système sanitaire malien.

À l'issue de la cérémonie, les travaux de la première session de formation ont été lancés, réunissant experts chinois et praticiens maliens autour d'un partage de connaissances à haute valeur scientifique et culturelle.

En définitive, cette initiative illustre parfaitement l'impact positif et durable de l'aide chinoise au Mali. Sous l'impulsion d'un leadership diplomatique engagé, incarné par l'ambassadeur Li Xiang, la coopération sino-malienne continue de produire des résultats concrets, contribuant à bâtir un système de santé plus performant et accessible pour tous.

Yacouba Ongoiba

BANDE ANNONCE INAUGURALE FOPAME



Bamako accueille, du 3 au 6 mai 2026, la première édition du Forum Panafricain des Médias (FOPAME 2026), organisée par la Maison de la Presse du Mali, en partenariat avec les organisations professionnelles des médias et de la communication.

Placée sous le haut parrainage de Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État, cette rencontre se veut un cadre stratégique de dialogue entre les professionnels des médias, de la communication et les pouvoirs publics du continent.

Panels et tables rondes de haut niveau réuniront plus de deux cents participants venus du District de Bamako, des régions du Mali et de plusieurs pays africains, notamment de la Confédération des États du Sahel (AES).

Entreprises publiques et privées, associez votre image à ce grand rendez-vous africain des médias et de la communication.

FOPAME 2026, du 3 au 6 mai 2026 à Bamako.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le Comité d'Organisation du FOPAME 2026.

Email : fopamemali@gmail.com
Tél : (+223) 79 99 22 22 / 66 73 69 51

Maison de la Presse
MP

- Maître Cheick Oumar Konaré

EMOUVANT ! Le 27 décembre 1983, le Pape Jean-Paul II se rend à la prison de Rebibbia, à Rome, pour rencontrer Mehmet Ali Agça, l'homme qui avait tenté de l'assassiner en 1981 sur la place Saint-Pierre. Touché par 3 balles, le Pape avait survécu et pardonné à l'agresseur. Lors de la rencontre de 20 mn (photo), les deux hommes ont échangé en tête-à-tête, mais le contenu de leur discussion n'a jamais été révélé.

Source : Cultination



- Abdramane Diakite

URGENT//Le procureur Spécial de la CRIEF, "Alphonse Charles Wright" a déposé la déclaration de ses biens à la Cour Suprême, ce mardi 14 Avril..

Source: Louis De Funès Diallo



- Saliou Sow Madrid

Arda Guler a mené une prière de Subhi tôt le matin à la loge Allianz Arena Bayern Munchen avant leur match contre le Bayern Munchen.



- Bamako Bamada

Diplomatie : le Mali ouvre son nouveau consulat honoraire à Tokyo

Les travaux d'ouverture du nouveau consulat honoraire du Mali à Kyoto, au Japon, ont eu lieu le vendredi 10 avril.

L'annonce avait été faite par l'ambassadeur du Mali au Japon, le général Didier Dacko. C'était en date du mercredi 8 avril. Dans un communiqué rendu public, le diplomate a déclaré l'ouverture officielle de ce Consulat. Cette nouvelle représentation diplomatique vise à rapprocher les services

consulaires des ressortissants maliens résidant dans plusieurs régions de L'empire du Soleil Levant.

Elle permettra également de renforcer les relations économiques et culturelles entre les deux pays amis. Selon lui, l'ouverture de ce consulat permettra de mieux desservir la communauté malienne établie dans les régions du Kansai, Hokkaidō, Tohoku, Chūgoku, Shikoku, Kyūshū et Okinawa. Ainsi, la représentation contribuera à dynamiser les échanges commerciaux et culturels entre le Mali et ces différentes zones du Japon.



- Ministère de la Santé et du Développement Social

Atelier national de dissémination et de formation des experts sur les textes de l'UEMOA relatifs aux règles et ratios prudentiels de gestion et de contrôle des mutuelles sociales et de leurs structures faîtières

Bamako, 14 avril 2026- Les travaux de cet atelier ont mis en lumière le rôle central des mutuelles sociales dans la promotion de la couverture sociale et le renforcement de la solidarité au sein des États membres. Dans son discours d'ouverture, le représentant de l'UEMOA a rappelé que ces structures constituent des instruments essentiels pour l'atteinte de la Couverture Sanitaire Universelle, un objectif commun à l'ensemble des pays de l'Union.

L'atelier vise ainsi à faire de la mutualité sociale un levier stratégique pour l'extension de la couverture du risque maladie et le renforcement du socle de protection sociale dans l'espace communautaire.

Au nom de Madame le Ministre de la Santé et du Développement Social, le Secrétaire général a exprimé sa reconnaissance à l'ensemble des acteurs et aux mutuelles sociales pour leur engagement. Il a également insisté sur la nécessité d'examiner avec rigueur et en profondeur l'ensemble des thématiques abordées, afin d'aboutir à des recommandations concrètes et des résultats probants au terme des travaux.

Réseau de Communication du MSDS



- Point-G 24

Rayonnement académique : Le #Pr_Seydou_DOUMBIA prend les rênes du Conseil Scientifique du CHSMRI

Nouvelle consécration pour l'excellence malienne : le Professeur Seydou DOUMBIA a été porté à la tête du Conseil Scientifique Académique (CSA) du Camassistance Health Sciences, Management and Research Institute (CHSMRI) au Cameroun.

Pour ce mandat de trois ans, il dirigera un comité restreint d'experts dont la mission sera de piloter la politique pédagogique, de valider les programmes de recherche et de garantir la rigueur éthique de l'institution. Cette nomination prestigieuse témoigne de son expertise internationale et de son engagement constant pour le développement de la recherche médicale et de la formation en santé en Afrique.

#Mali #Cameroun #RechercheScientifique #SantéPublique #ExpertiseAfricaine #CHSMRI #Source:comUCRCMali

Point-G 24 la santé au cœur de nos informations



- Abdallah Yattara

Le Président du CNT dit au Gouvernement de privilégier les énergies renouvelables. Au lieu d'interpeller le Gouvernmemt par rapport à la crise énergétique, le CNT propose au Gouvernement des solutions pour la crise énergétique.

Le CNT est dans quel rôle finalement ? Le contrôle, le suivi ou la proposition ?

On appelle cela, de l'incompatibilité dans la fonction dévolue à une structure doublé d'un manquement au nouveau code d'éthique et de déontologie que le CNT vient d'adopter.



Unité, paix et réconciliation : Les leaders religieux maliens mobilisés pour un grand rassemblement à Bamako



Le ministre des Affaires religieuses du Mali, Dr Mahamadou KONE, a reçu une délégation du Haut Conseil islamique du pays ce lundi 13 avril 2026. La délégation, dirigée par le vice-président Cheikh Mohamed Maki BAH, a informé le ministre de l'organisation d'un grand rassemblement dédié à l'unité et à la réconciliation des musulmans. Cet événement important est prévu pour le samedi 02 mai 2026 au Palais de la Culture de Bamako.

Le ministre a exprimé sa satisfaction et son soutien envers cette initiative, saluant la démarche de la délégation. Il a également réaffirmé l'engagement de son département et des autorités supérieures à soutenir toutes les actions qui visent à promouvoir la paix, la cohésion sociale et la stabilité au Mali.

Ce rassemblement prévu revêt une importance capitale dans le contexte actuel du Mali, marqué par des défis importants en termes de sécurité et de cohésion nationale. L'initiative du Haut Conseil islamique témoigne de la volonté des acteurs religieux de jouer un rôle actif dans la promotion de la paix et de l'unité au sein de la communauté musulmane du pays.

L'événement du 02 mai prochain au Palais de la



Culture de Bamako s'annonce comme une occasion unique de rassembler les fidèles autour des valeurs de respect, de tolérance et de dialogue. Il devrait contribuer à renforcer les liens entre les différentes composantes de la société malienne, favorisant ainsi un climat de stabilité et de fraternité.

Le ministère des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes, se positionne donc comme un partenaire essentiel dans la promotion de la paix et de l'harmonie sociale au Mali. Cette rencontre entre le ministre KONE et la délégation du Haut Conseil islamique marque ainsi le début d'une collaboration fructueuse pour la construction d'un avenir meilleur pour tous les citoyens du pays.

Moussa Diarra

Renforcement des relations Mali–Cameroun : Cap sur une coopération plus active et structurée



Le 8 avril 2026, Son Excellence Monsieur LEJEUNE MBELA MBELA, Ministre des Relations Extérieures du Cameroun, a eu l'honneur de recevoir les Lettres de créance de Son Excellence Madame Nina Oualet INTALLOU, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Mali près la République du Cameroun, avec résidence à Libreville. Cette cérémonie officielle a été l'occasion pour la diplomate malienne de transmettre les salutations fraternelles et chaleureuses des hautes autorités maliennes au Ministre camerounais.

Au cours de l'entretien qui a suivi, Madame INTALLOU a réaffirmé son engagement à renforcer les relations d'amitié et de coopération bilatérale entre le Mali et le Cameroun, dans un esprit de solidarité et de respect mutuel. Les deux personnalités ont souligné la qualité des relations historiques entre les deux pays, en mettant particulièrement l'accent sur le domaine culturel.

Ils ont également discuté des perspectives de renforcement des relations bilatérales, notamment à travers la dynamisation des mécanismes de suivi de la coopération, les échanges de visites de haut niveau politique et la promotion des échanges humains. Cette rencontre a mis en lumière la volonté des deux pays de consolider leur partenariat dans des domaines d'intérêt commun, et de favoriser un dialogue continu pour le bénéfice mutuel de leurs peuples.

Cette réception des Lettres de créance de l'Ambassadeur du Mali marque ainsi le début d'une nouvelle ère de coopération et de collaboration fructueuse entre les deux nations, fondée sur des valeurs de respect, d'amitié et de solidarité.

Arouna Sidibé

Opération Dougoukoloko : Les Forces Armées Maliennes intensifient la lutte contre le terrorisme



Dans le cadre de l'opération Dougoukoloko, l'État-Major Général des Armées a annoncé la poursuite des opérations de recherche et de destruction des groupes armés terroristes, avec un focus particulier sur le secteur 7. Selon un communiqué récent, les récentes interventions dans la région de Kayes ont causé des pertes significatives aux groupes terroristes, obligeant les survivants à se replier vers la région de Nioro.

Une opération décisive s'est déroulée le dimanche 12 avril 2026 au nord-est de Sandaré, où des refuges terroristes avaient été identifiés. Les forces terrestres maliennes ont lancé l'assaut, détruisant complètement ces bases. De nombreux combattants ennemis ont été neutralisés et un important arsenal a été saisi, comprenant des armes, des munitions, des motos, des engins explosifs improvisés et industriels, y compris des mines antichars, ainsi que des équipements de communication.

L'État-Major Général des Armées a salué l'engagement des unités sur le terrain et a réaffirmé sa détermination à poursuivre les opérations sur l'ensemble du territoire. Cette dynamique, selon les autorités militaires, témoigne de la montée en puissance des Forces Armées Maliennes dans la lutte contre le terrorisme.

Cette série d'opérations démontre l'efficacité et la détermination des Forces Armées Maliennes à éradiquer la menace terroriste qui pèse sur le pays. La coordination des différentes unités et l'utilisation de renseignements précis ont permis des frappes ciblées et des résultats significatifs dans la lutte contre le terrorisme. Les autorités

militaires restent vigilantes et mobilisées pour assurer la sécurité et la stabilité du territoire malien face à cette menace persistante.

Fatou Sissoko

Renforcement des relations Mali–Cameroun : Cap sur une coopération plus active et structurée

Le gouverneur de la région de Nioro a récemment pris la parole pour dénoncer l'exportation illégale de céréales et d'aliments pour bétail vers des pays étrangers. Dans un communiqué officiel daté du 10 avril 2026, il a vivement critiqué certains commerçants et opérateurs économiques qui se livrent à ces pratiques contraires aux règles établies, les qualifiant de «sabotage» des institutions de la République.



Cette déclaration a mis en lumière un problème majeur qui menace la sécurité alimentaire de la région. En effet, l'exportation illégale de denrées alimentaires essentielles risque de priver la population locale de ressources vitales, mettant en péril la stabilité économique et sociale de la région.

Le gouverneur a lancé un appel à la vigilance de la population, les encourageant à signaler tout contrevenant afin de mettre un terme à ces pratiques illégales. Il a également prévenu que des sanctions seront appliquées en conformité avec la loi pour dissuader ceux qui cherchent à contourner les règles établies.

Par ailleurs, le gouverneur a donné des instructions claires aux autorités locales, aux services des douanes et aux Forces de défense et de sécurité pour veiller à l'application stricte de cette interdiction. Il compte sur le civisme et le patriotisme des citoyens pour garantir le respect de cette mesure cruciale pour la sécurité alimentaire et la souveraineté nationale.

Cette dénonciation de l'exportation illégale de céréales et d'aliments pour bétail par le gouverneur de la région de Nioro souligne l'importance de la lutte contre ces pratiques préjudiciables à l'économie locale et à la sécurité alimentaire. Il appelle à la mobilisation de tous pour préserver les intérêts de la région et assurer un avenir prospère pour ses habitants.

Moussa Diarra

Lutte contre la cybercriminalité au Mali : Un bilan 2025 marqué par des avancées et des défis persistants



Le Pôle national de lutte contre la cybercriminalité du Mali a présenté le bilan de ses activités pour l'année 2025, à l'occasion de la cérémonie de remise du rapport annuel des services centraux et des juridictions du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme. Sous la conduite du procureur Dr Adama Coulibaly, cette structure spécialisée dresse un état des lieux contrasté, marqué à la fois par une intensification des activités judiciaires et par des difficultés structurelles majeures.

Selon les données officielles, le Pôle a enregistré 1 338 soit-transmis au cours de l'année 2025, dont 208 auto-saisines et 1 130 plaintes. Parmi ces dossiers, 834 procédures sont actuellement en cours d'enquête. Ces chiffres témoignent d'une montée en puissance des activités liées à la cybercriminalité au Mali, dans un contexte de digitalisation croissante de la société et d'expansion des technologies de l'information et de la communication.

Toutefois, malgré ces résultats, le rapport met en évidence de nombreuses contraintes qui freinent l'efficacité de la lutte contre la criminalité numérique. Au premier rang de ces difficultés figure l'insuffisance des ressources humaines. Le Pôle fonctionne avec un effectif réduit de dix magistrats, dont trois au parquet et sept au siège. Parmi ces derniers, quatre cumulent leurs fonctions avec celles du Tribunal de grande instance de la Commune IV du district de Bamako, ce qui limite leur disponibilité et leur capacité d'intervention.

À ces contraintes s'ajoute la faiblesse des effectifs opérationnels de la Brigade spéciale du Pôle,



composée de seulement 24 agents, dont 16 officiers de police judiciaire et 8 agents de police judiciaire. Un nombre jugé insuffisant au regard de l'ampleur et de la complexité des infractions liées au cyberespace.

Le manque de moyens matériels et logistiques constitue également un obstacle majeur. En tant que juridiction spécialisée dans l'investigation numérique, le Pôle opère dans un environnement nécessitant des outils technologiques avancés. Or, selon le rapport, aucune application ni logiciel spécialisé n'est actuellement mis à sa disposition pour mener des enquêtes approfondies. Les investigations se font ainsi avec des moyens de droit commun, limitant considérablement l'efficacité des opérations.

Par ailleurs, l'absence de véhicules d'intervention et de déferrement complique les actions sur le terrain, notamment pour couvrir l'ensemble du territoire national. À cela s'ajoute une méconnaissance du rôle et des compétences du Pôle par une partie de la population, mais aussi par certains acteurs judiciaires, ce qui entraîne des incompréhensions et un déficit de collaboration.

Sur le plan juridique, le rapport rappelle que le Procureur du Pôle dispose d'une compétence exclusive pour traiter les infractions liées à la cybercriminalité, conformément aux dispositions de l'article 609 bis de la loi n°2022-058 du 22 décembre 2022 portant modification du Code de procédure pénale. Il peut être saisi par dénonciation ou plainte émanant de toute personne physique ou morale, publique ou privée.

Malgré les défis, des efforts d'amélioration ont été notés, notamment en matière de collaboration avec certaines autorités administratives. Toutefois, le renforcement des capacités humaines, techniques et institutionnelles apparaît comme une nécessité urgente.

En définitive, le bilan 2025 du Pôle national de lutte contre la cybercriminalité met en lumière l'ampleur des enjeux liés à la sécurité numérique au Mali. Il appelle à une mobilisation accrue des pouvoirs publics pour doter cette juridiction des moyens indispensables à l'accomplissement efficace de ses missions dans un monde de plus en plus numérisé.

Karamoko B Keita

Affaire Youssouf Sissoko : La Cour d'appel de Bamako met sa décision en délibéré au 20 avril



La procédure judiciaire visant le journaliste Youssouf Sissoko, directeur de publication du journal L'Alternance, connaît un nouveau développement. L'intéressé a été entendu, le lundi 13 avril 2026, par la Cour d'appel de Bamako dans le cadre de sa requête de mise en liberté. À l'issue de l'audience, les juges ont décidé de mettre leur décision en délibéré, renvoyant le verdict au 20 avril prochain.

Cette audience s'inscrit dans la continuité d'un dossier judiciaire sensible qui suscite depuis plusieurs semaines une vive attention au sein de l'opinion publique, notamment dans les milieux médiatiques. La décision attendue de la Cour d'appel est perçue comme un tournant potentiel dans cette affaire, tant pour le journaliste que pour l'ensemble de la presse malienne.

Pour rappel, Youssouf Sissoko a été condamné le 23 mars dernier par le Pôle national de lutte contre la cybercriminalité. Le tribunal l'avait reconnu coupable des faits qui lui étaient reprochés et l'avait condamné à deux ans d'emprisonnement, assortis du paiement d'un million de francs CFA à titre de dommages et intérêts. Une décision que le journaliste a immédiatement contestée en interjetant appel.

Incarcéré depuis le 5 février, le directeur de publication de L'Alternance est poursuivi pour diffusion de fausses nouvelles, atteinte à l'image de l'État et propos jugés offensants à l'encontre d'un chef d'État étranger. Des chefs d'accusation qui, selon ses soutiens, posent la question des limites de la liberté d'expression et du rôle de la presse dans un contexte politique et sécuritaire tendu.

Lors de l'audience du 9 mars, le ministère public avait requis une peine plus lourde, allant jusqu'à cinq ans de prison ferme. Cette réquisition avait déjà suscité des réactions contrastées, entre ceux



qui estiment nécessaire de sanctionner les dérives dans le traitement de l'information, et ceux qui dénoncent une pression accrue sur les journalistes.

La requête de mise en liberté examinée par la Cour d'appel constitue ainsi un enjeu majeur pour la défense de Youssouf Sissoko. Elle vise à obtenir sa libération provisoire en attendant l'issue de la procédure d'appel sur le fond. Pour ses avocats et ses soutiens, cette demande repose notamment sur des considérations liées aux droits de la défense et aux garanties procédurales.

Au-delà du cas individuel du journaliste, cette affaire alimente un débat plus large sur la liberté de la presse au Mali. Plusieurs acteurs du secteur médiatique suivent de près l'évolution du dossier, y voyant un indicateur du climat dans lequel exercent les professionnels de l'information. Des organisations de défense des droits humains et de la liberté d'expression ont également exprimé leur préoccupation face aux implications potentielles de cette procédure.

Dans l'attente de la décision prévue pour le 20 avril, l'affaire Youssouf Sissoko continue de cristalliser les tensions entre impératifs de régulation de l'information et protection des libertés fondamentales. Le verdict de la Cour d'appel de Bamako sera sans nul doute déterminant pour la suite du dossier, mais aussi pour le signal qu'il enverra quant à l'équilibre entre justice, responsabilité médiatique et liberté d'expression au Mali.

Yacouba Ongoiba

FORUM PANAFRICAIN DES MEDIAS

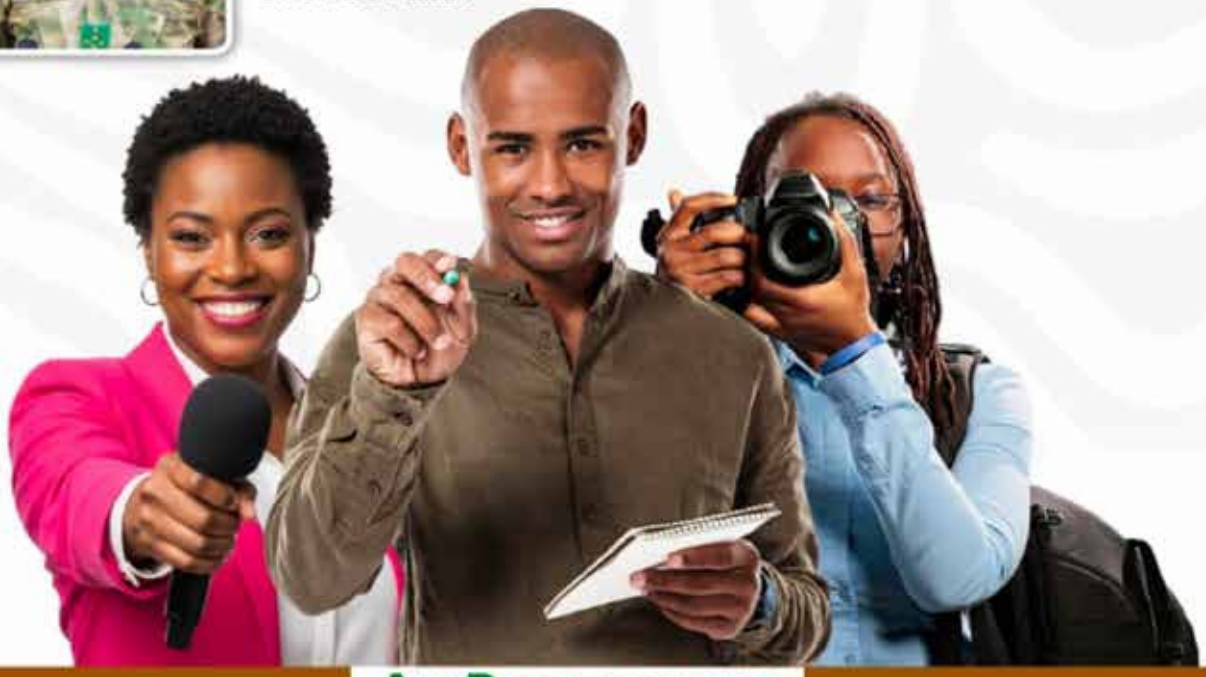
FOPAME 2026

DU 3 AU 6 MAI 2026
À BAMAKO

Thème : « Unir les voix, renforcer les liens entre médias d'Afrique »



Sous la Haute Présidence de Son Excellence,
le Général d'Armée Assimi Goita, Président de la Transition,
Chef de l'Etat



Au Programme

Panels & Tables Rondes de haut niveau

Entreprises publiques et privées, associez votre image à ce grand rendez-vous africain des médias et de la communication.

Ouverture de la session d'avril du CNT : 32 textes à l'ordre du jour dans un contexte de transition



Le président du Conseil national de Transition (CNT), le général Malick Diaw, a procédé à l'ouverture solennelle de la session ordinaire d'avril 2026, lors d'une cérémonie tenue au Centre international de conférences de Bamako (CICB). Cette session, prévue pour une durée de trois mois, d'avril à juillet, s'inscrit dans le cadre des missions législatives confiées au CNT pendant la période de transition.

Dans son discours d'ouverture, le général Diaw a rappelé l'importance de cette session parlementaire, marquée par un agenda législatif particulièrement dense. Au total, 32 textes sont inscrits à l'ordre du jour, dont 24 nouveaux projets de loi. Ces textes couvrent des domaines stratégiques pour le fonctionnement de l'État, notamment le statut des fonctionnaires, la réforme de la police nationale, l'organisation de la protection civile, la création d'une société de patrimoine minier et la révision du Conseil supérieur de la magistrature.

Face à l'ampleur des chantiers, le président du CNT a insisté sur la nécessité pour les conseillers de jouer pleinement leur rôle, en renforçant le contrôle de l'action gouvernementale et en assurant une évaluation rigoureuse des politiques publiques. Il a ainsi appelé à un engagement accru des membres du CNT pour répondre efficacement aux attentes des populations.

Évoquant les activités menées durant l'intersession, le général Malick Diaw a mis en avant les échanges engagés avec la société civile, soulignant leur importance dans la consolidation du dialogue



national. Il a également salué la participation active du CNT à plusieurs rencontres internationales, notamment à New York et à Lusaka, qui ont permis de porter la voix du Mali sur la scène internationale et de renforcer ses partenariats.

Le président du CNT s'est également félicité de la tenue à Bamako de la 57e session du Comité interparlementaire de l'UEMOA (CIP-UEMOA), en dépit des rumeurs sécuritaires qui avaient circulé. Selon lui, cet événement constitue une preuve de la résilience du pays et de sa capacité à accueillir des rencontres d'envergure régionale.

Sur le plan politique et stratégique, le général Diaw a réaffirmé le soutien du Mali à la Confédération des États du Sahel (AES), présentée comme une réponse adaptée aux défis sécuritaires et diplomatiques auxquels font face les pays membres. Il a, dans le même temps, dénoncé toute forme d'ingérence extérieure dans les affaires internes des États, plaidant pour le respect de la souveraineté nationale.

Abordant les préoccupations nationales, le président du CNT a appelé à une vigilance accrue face aux incendies récurrents de marchés et aux effondrements de bâtiments, qui ont causé d'importants dégâts matériels et humains ces derniers mois. Il a également insisté sur la nécessité de promouvoir le développement des énergies renouvelables et de renforcer la souveraineté alimentaire du pays, deux axes jugés essentiels pour assurer un développement durable.

La cérémonie d'ouverture s'est achevée par un hommage appuyé aux Forces armées maliennes pour leur engagement dans la défense du territoire, ainsi qu'aux acteurs économiques et aux transporteurs, dont le rôle est jugé crucial dans le fonctionnement du pays.

Par cette session, le CNT entend poursuivre son action législative dans un contexte de transition exigeant, avec pour objectif de poser les bases institutionnelles et économiques d'un Mali plus stable et résilient.

Yacouba Ongoiba

Bamako : Un atelier national pour renforcer la gouvernance des mutuelles sociales dans l'espace UEMOA



Bamako a abrité, le 14 avril 2026, un atelier national de dissémination et de formation des experts consacré aux textes de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) relatifs aux règles et ratios prudentiels de gestion et de contrôle des mutuelles sociales et de leurs structures faîtières. Cette rencontre d'envergure s'inscrit dans une dynamique régionale visant à consolider les mécanismes de protection sociale et à améliorer la gouvernance des mutuelles dans les États membres.

Réunissant des experts, des acteurs institutionnels et des représentants des mutuelles sociales, l'atelier a permis de mettre en lumière le rôle déterminant de ces structures dans la promotion de la couverture sociale. Les participants ont unanimement reconnu que les mutuelles constituent un pilier essentiel de la solidarité communautaire, particulièrement dans des contextes où les systèmes de santé formels peinent à couvrir l'ensemble de la population.

Dans son discours d'ouverture, le représentant de l'UEMOA a souligné l'importance stratégique des mutuelles sociales dans la réalisation de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), un objectif majeur partagé par l'ensemble des pays de l'Union. Il a rappelé que ces organisations jouent un rôle clé dans l'extension de la couverture du risque maladie, en facilitant l'accès aux soins pour les populations les plus vulnérables.

L'atelier vise précisément à renforcer les capacités des experts nationaux sur les textes communautaires encadrant le fonctionnement des mutuelles sociales. Ces textes

définissent notamment les règles prudentielles de gestion, les mécanismes de contrôle et les normes à respecter pour garantir la viabilité financière et la transparence des structures mutualistes. Leur appropriation par les acteurs nationaux apparaît dès lors comme un enjeu crucial pour assurer une mise en œuvre efficace au niveau local.

Prenant la parole au nom de Madame le Ministre de la Santé et du Développement social, le Secrétaire général a exprimé sa reconnaissance à l'ensemble des participants, ainsi qu'aux mutuelles sociales pour leur engagement constant en faveur de la protection sociale. Il a salué leur contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations, en particulier celles qui sont les plus exposées aux risques sanitaires.

Le Secrétaire général a également insisté sur la nécessité d'aborder avec rigueur et profondeur les différentes thématiques inscrites à l'ordre du jour. Selon lui, cet atelier doit déboucher sur des recommandations concrètes et opérationnelles, susceptibles de renforcer l'efficacité des mutuelles sociales et d'améliorer leur impact sur le terrain.

Au-delà de la formation technique, cette rencontre se veut également un cadre d'échanges et de partage d'expériences entre les différents acteurs du secteur. Elle offre l'opportunité d'identifier les défis communs, de mutualiser les bonnes pratiques et de proposer des solutions adaptées aux réalités locales.

Dans un contexte marqué par la recherche de modèles innovants de financement de la santé, les mutuelles sociales apparaissent comme une réponse pertinente aux défis de l'inclusion sociale et de l'accès équitable aux soins. Leur développement et leur encadrement rigoureux constituent ainsi un levier stratégique pour renforcer les systèmes de santé dans l'espace UEMOA.

À l'issue des travaux, les recommandations formulées devraient contribuer à consolider le cadre réglementaire et à améliorer la performance des mutuelles sociales, au bénéfice des populations. Cet atelier marque ainsi une étape importante dans la construction d'un système de protection sociale plus inclusif, solidaire et durable dans la sous-région ouest-africaine.

Yacouba Ongoiba

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

Orange Mali accusé de pratiques préjudiciables : La polémique enfle autour de la validité des crédits téléphoniques



La controverse autour des pratiques commerciales d'Orange Mali prend de l'ampleur, alimentée par les plaintes croissantes des consommateurs et l'intervention des autorités. Au cœur de la polémique : la perte des crédits et bonus d'appels à l'expiration de leur durée de validité, une situation dénoncée comme injuste et préjudiciable par de nombreux usagers.

Dans un communiqué publié récemment, la Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence (DGCC) a confirmé avoir été saisie par l'Association des Consommateurs du Mali (ASCOMA) d'une plainte formelle visant l'opérateur de télécommunications Orange Mali. Cette plainte porte précisément sur la disparition automatique des unités de communication non utilisées, une pratique jugée abusive par les consommateurs.

Face à cette situation, la DGCC a déclaré la plainte recevable, conformément aux dispositions légales en matière de protection du consommateur. Sur instruction du Ministre de l'Industrie et du Commerce, une enquête a été immédiatement ouverte afin d'évaluer les faits et d'identifier d'éventuelles mesures correctives.

Lors de la phase préliminaire de cette enquête, Orange Mali avait annoncé son intention de supprimer la limitation de validité des crédits et bonus d'appels, suscitant un espoir chez les usagers. Toutefois, plus d'une semaine après cette déclaration, aucune évolution concrète n'a été observée sur le terrain. Les consommateurs continuent de constater la persistance des anciennes pratiques, voire leur



durcissement.

Cette situation alimente un sentiment de frustration grandissant. De nombreux internautes avaient déjà dénoncé, à travers diverses campagnes, le coût élevé des crédits et forfaits au Mali, souvent jugé supérieur à celui pratiqué dans d'autres pays de la sous-région. À cela s'ajoute désormais la question de la durée de validité des unités, perçue comme une double pénalisation pour les utilisateurs.

Pour les associations de défense des consommateurs, ces pratiques posent un véritable problème d'équité. Elles estiment que les crédits achetés par les usagers devraient leur appartenir pleinement, sans être soumis à une expiration qui entraîne leur perte sans compensation. Une telle situation est assimilée à une forme de prélèvement indirect, au détriment du pouvoir d'achat des citoyens.

L'absence de mise en œuvre des engagements annoncés par Orange Mali soulève également des interrogations sur la crédibilité des promesses faites par l'opérateur. Elle met en lumière un décalage préoccupant entre les déclarations publiques et la réalité vécue par les consommateurs.

Dans ce contexte, la responsabilité de la DGCC est particulièrement attendue. L'institution, qui a pour mission de veiller à la protection des consommateurs, est appelée à agir avec fermeté afin de garantir le respect des droits des usagers. Elle avait d'ailleurs assuré, dans son communiqué, que le ministère de tutelle restait pleinement engagé dans la défense des intérêts des consommateurs, conformément aux orientations des plus hautes autorités.

En définitive, cette affaire met en exergue les dysfonctionnements persistants dans le secteur des télécommunications au Mali. Elle pose la question de la régulation effective des pratiques commerciales et de la capacité des autorités à faire respecter les règles en vigueur.

Alors que les consommateurs continuent de subir des pertes financières liées à l'expiration de leurs crédits, une interrogation demeure : entre les engagements d'Orange Mali et les assurances de la DGCC, qui répondra réellement aux attentes des Maliens ?

Fatou Sissoko

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber; pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Resultats et Ameliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA.

Donald Trump menace l'Iran : Vers une escalade militaire et un blocus aux conséquences mondiales



Le président américain Donald Trump a récemment fait une déclaration menaçante envers l'Iran, annonçant la mise en place d'un blocus des ports de l'Iran et avertissant que tout navire d'attaque rapide iranien tentant de forcer ce blocus serait « immédiatement DETRUIT ». Cette mesure est intervenue après l'échec des pourparlers entre les deux pays.

L'Iran a répliqué en qualifiant cette action d'acte « illégal » de « piraterie » et en mettant en garde contre des représailles aux ports de ses voisins du Golfe si la sécurité de ses propres ports était menacée.

Le blocus des navires entrant ou sortant des ports et zones côtières iraniens a été annoncé sans plus de détails sur les modalités de l'opération. Cette décision a eu un impact immédiat sur les marchés mondiaux, les cours du pétrole ayant connu une flambée, plongeant ainsi les marchés dans l'incertitude.

L'objectif de cette action de Trump semble être de priver l'Iran de ses revenus d'exportation et de contraindre ses principaux importateurs, notamment la Chine, à exercer une pression sur Téhéran pour lever le blocage du détroit d'Ormuz, contrôlé par l'Iran depuis le début de la guerre déclenchée récemment.

Les réactions internationales ont été diverses, avec des soutiens comme celui de Benjamin Netanyahu et des critiques comme celle de Londres qui ne soutient pas le blocus. L'incapacité des États-Unis et de l'Iran à trouver un accord lors des pourparlers au Pakistan suscite des inquiétudes, alors que la guerre en cours a déjà fait plus de 6000 morts et déstabilisé l'économie mondiale.

En attendant, le cessez-le-feu entre les deux parties reste en vigueur, mais l'avenir de cette trêve demeure incertain, les intentions des États-Unis et de l'Iran restant à clarifier quant à son respect.Les informations rapportées font état de différentes tensions et négociations en cours entre plusieurs acteurs internationaux.

Il semblerait que les discussions



entre les États-Unis et l'Iran pour parvenir à un accord sur le nucléaire aient échoué, chaque partie se rejetant la responsabilité de cet échec. Donald Trump a accusé l'Iran de ne pas renoncer à son ambition nucléaire, tandis que Téhéran a mis en avant le «jusqu'au-boutisme américain». Israël semble également impliqué dans ce contexte de tensions, notamment à travers ses actions au Liban contre le Hezbollah, allié de Téhéran.

Par ailleurs, la Russie s'est dite prête à accueillir l'uranium hautement enrichi de l'Iran dans le cadre d'un éventuel accord de paix. Les pourparlers entre différentes parties, telles qu'Ankara, le Pakistan, l'Égypte, les États-Unis, l'Iran, Israël et le Liban, semblent donc se poursuivre dans le but de trouver des solutions pour apaiser les tensions et parvenir à des accords. Des rencontres entre représentants libanais et israéliens sont prévues à Washington dans le but d'engager des négociations directes pour mettre fin aux hostilités.

Cette situation complexe nécessite donc une diplomatie active et des efforts de médiation pour tenter de résoudre les divergences et éviter une escalade des tensions dans la région.

Arouna Sidibé

Présidentielle au Bénin : Paul Hounkpè reconnaît l'avance du duo Romuald Wadagni Talata



À l'issue de la journée électorale, le président Paul Hounkpè a fait une déclaration officielle reconnaissant l'avance du duo Romuald Wadagni Talata, basée sur les grandes tendances qui se dégagent des résultats progressivement remontés.

Dans un communiqué diffusé, Paul Hounkpè a fait preuve de responsabilité en acceptant cette dynamique électorale, tout en réaffirmant son engagement envers les principes républicains, le respect du suffrage populaire et la stabilité du pays. Il a tenu à exprimer sa reconnaissance envers ses militants et sympathisants pour leur mobilisation remarquable, soulignant la solidité du projet de société défendu tout au long de la campagne électorale.

Le président sortant a également adressé des félicitations républicaines à Romuald Wadagni, appelant à une gouvernance orientée vers la justice sociale, l'inclusion économique, les réformes institutionnelles et la réconciliation nationale. Il a souligné que l'objectif commun reste de servir le Bénin, et a conclu son message en appelant à l'unité et au bien-être de tous les citoyens.

Cette déclaration de Paul Hounkpè intervient dans un contexte électoral crucial pour le Bénin, marqué par une forte participation citoyenne et une compétition politique intense. L'avenir politique du pays semble se dessiner sous les auspices d'une transition démocratique pacifique, avec un appel lancé à l'ensemble des acteurs politiques et de la société civile pour œuvrer ensemble à la construction d'un Bénin prospère et uni.

Cette reconnaissance de l'avance du duo Romuald Wadagni Talata par Paul Hounkpè ouvre la voie à une période de transition politique et à la mise en place d'une nouvelle gouvernance, avec des défis et des opportunités à relever pour le bien-être et le développement du pays.

Arouna Sidibé

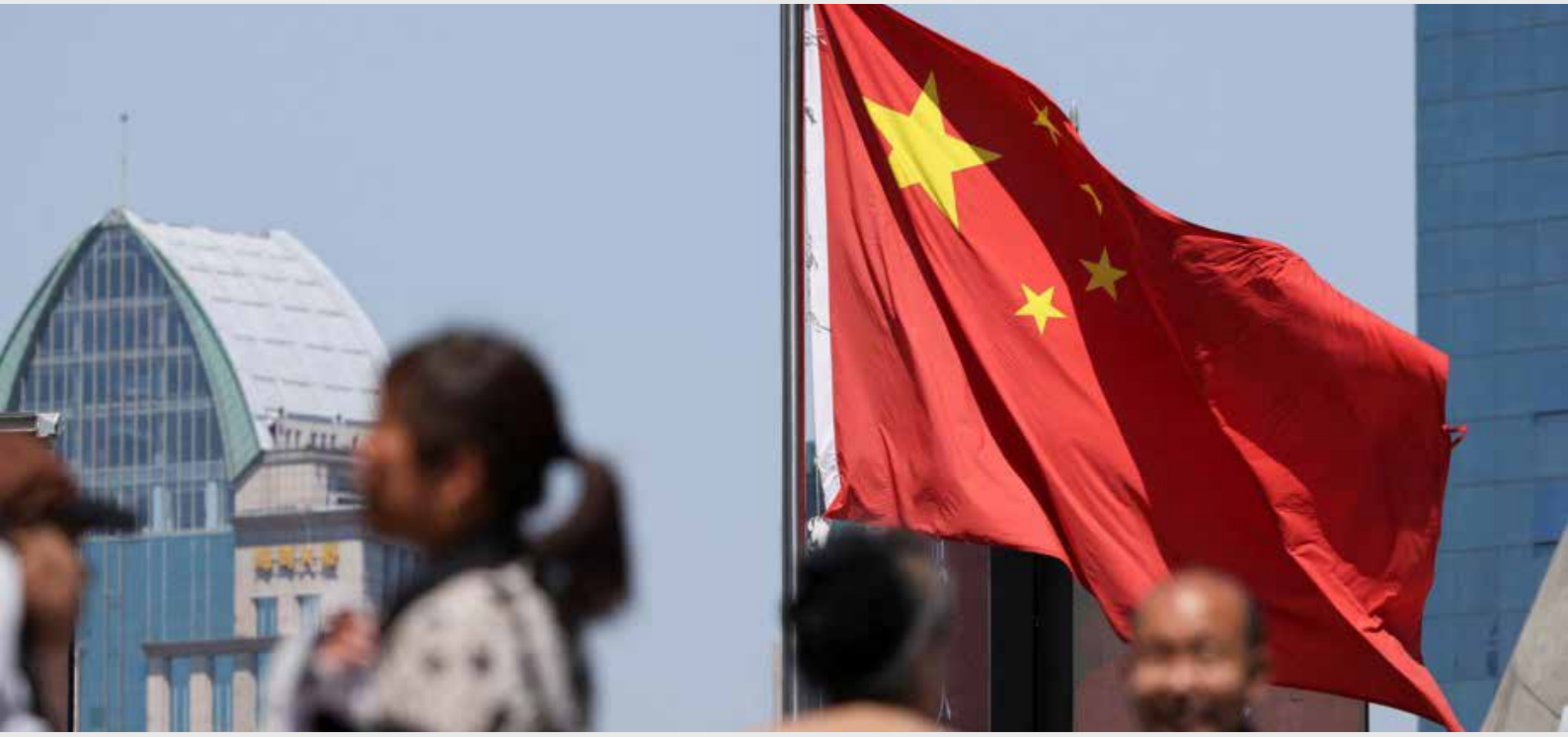
Économie chinoise : Un premier trimestre rassurant



En dépit des incertitudes inhérentes à la situation au Moyen-Orient avec son corollaire de fluctuation des cours du pétrole, de perturbation de l'approvisionnement mondial et des prévisions de croissance, l'économie chinoise a affiché une tendance rassurante. Celle-ci se reflète au premier trimestre de l'année 2026 à travers des données intéressantes. Selon les statistiques publiées par l'Administration générale des douanes, le commerce chinois se porte bien. La valeur totale des importations et des exportations de marchandises a été estimée à 11 840 milliards de yuans, soit environ 1 730 milliards de dollars au cours du premier trimestre de 2026. En clair, les exportations ont connu une hausse de 11,9 % par rapport à la même période de l'année dernière, soit 6 850 milliards de yuans, tandis que les importations ont augmenté de 19,6 %, soit 4 990 milliards de yuans.

À titre illustratif, dans le secteur de l'automobile, les données dénotent une croissance des exportations au-delà des prévisions. Les exportations automobiles ont atteint 875 000 unités en mars, soit une hausse de 72,7 % en comparaison à l'année dernière. De la période de janvier à mars 2026, les exportations automobiles ont été évaluées à 2,226 millions d'unités, soit une hausse annuelle de 56,7 %. Dans ce registre, 371 000 véhicules à énergie nouvelle ont été exportés, soit une augmentation de 1,3 % par rapport à l'année dernière.

D'autre part, l'indice des prix à la consommation (IPC) de la Chine, principal indicateur du pays, a augmenté de 1 % au mois de mars en glissement annuel. Les données relatives aux vacances allant du Nouvel An jusqu'à la fête Qingming au début du mois d'avril montrent que davantage de personnes voyagent plus loin et diversifient leurs dépenses. Les voyages de printemps évoluent également, avec une hausse des voyages en voiture, des séjours en famille et du tourisme senior. Plusieurs pro-



vinces ont combiné les congés de printemps et la fête Qingming pour créer une «semaine d'or du printemps», ce qui a visiblement stimulé les dépenses touristiques. Les réservations de vols sur les liaisons les plus fréquentées ont bondi de plus de 40 % sur un an. Près de 60 % des voyageurs se disent prêts à payer plus cher pour des expériences uniques. Que ce soit au niveau de la consommation ou du commerce extérieur, l'économie chinoise progresse en résistant aux impondérables des crises qui perturbent la marche du monde.

Quel impact la bonne santé de l'économie chinoise pourrait-elle avoir sur les échanges commerciaux avec l'Afrique ? Bien que les flux commerciaux connaissent un certain dynamisme entre la Chine et le continent africain ces dernières années, il est à souligner que la balance commerciale est déséquilibrée, l'Afrique important plus qu'elle n'exporte vers la Chine. Toutefois, la donne pourrait significativement changer avec l'entrée en vigueur le 1er mai de la politique de tarif douanier zéro décidée par la Chine. Cette mesure permet aux 53 pays africains qui entretiennent des relations diplomatiques avec la Chine d'exporter des produits agricoles et manufacturés sur le marché chinois sans frais de douane. Bien que le monde demeure confronté à des incertitudes, un nouveau chapitre s'ouvre pour les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique en 2026. L'Afrique a désormais largement accès au vaste marché chinois.

Une belle opportunité est offerte aux entreprises africaines de promouvoir davantage leurs produits en Chine. Déjà, l'Exposition économique et commerciale Chine-Afrique qui se tient tous les deux ans depuis 2019 à Changsha dans la province du Hunan sert de vitrine aux produits africains en Chine. Avec l'entrée en vigueur du zéro tarif douanier, les exportations africaines à destination de la Chine vont considérablement être dopées. Pour exploiter judicieusement cette nouvelle politique de tarif douanier zéro, les pays africains doivent impérativement relever le défi de la promotion des chaînes de valeurs, gage de transformation des produits et de leur plus-value, et celui de la qualité. Une chose est d'avoir accès à un grand marché, une autre est de proposer des produits de qualité.

Source: cgtnfrançais

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Aigles Dames vs Lionnes de l'Atlas : Le Mali défie le Maroc en amical à Rabat



Les Aigles Dames du Mali s'apprêtent à affronter les Lionnes de l'Atlas du Maroc lors d'une rencontre amicale internationale prévue pour le samedi 17 avril 2026 à Rabat, dans le cadre de la fenêtre FIFA du mois d'avril. Le sélectionneur national, Birama Konaté, a convoqué un groupe de 22 joueuses pour ce déplacement en terre marocaine.

La liste des joueuses sélectionnées est la suivante :

Gardiennes de but :

1. Fatoumata Karantao (USFAS)

2. Adame Sall (Seizième ES)

Défenseures :

1. Fatou Dembelé (Tenerife UD)

2. Coulouba Sogoré (AJ Auxerre)

3. Manda Baradji (PUC)

4. Tenesoum Sissoko (Paris FC)

5. Oumou Fofana (Clermont)

6. Fatoumata Konaté (Club A. Nador)

7. Orokia Sissoko (Roubaix)

8. Mariam Maréga (Roubaix)

Milieux de terrain :

1. Yakaré Niakaté (Nice)

2. Fatoumata Ba (Club A. Nador)

3. Haby Guereve (Roubaix)

4. Coumba Dembelé (FUS Rabat)

5. Salamata Diarra (Roubaix)

6. Maïmouna Traoré (USFAS)

Attaquantes :

1. Aïssata Traoré (Boston Legacy)

2. Fatoumata Niakaté (FC Saint-Denis)

3. Haïta Baradji (Roubaix)

4. Hawa Ndiaye (USO Berkane)

5. Oumou Koné (USFAS)

6. Korotoumou Keïta (AS Mandé)

Ce match amical international promet d'être un moment fort pour les deux équipes, offrant une occasion aux joueuses de montrer leur talent et leur détermination sur le terrain. Les supporters pourront assister à une rencontre passionnante entre les Aigles Dames du Mali et les Lionnes de l'Atlas du Maroc, dans un cadre compétitif mais empreint de fair-play et de respect mutuel.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com